

ÉTUDE SUR LE TISSU ENTREPRENEURIAL

Édition
2024

RÉGION DE L'ORIENTAL

Étude sur le tissu entrepreneurial

Région de l'Oriental

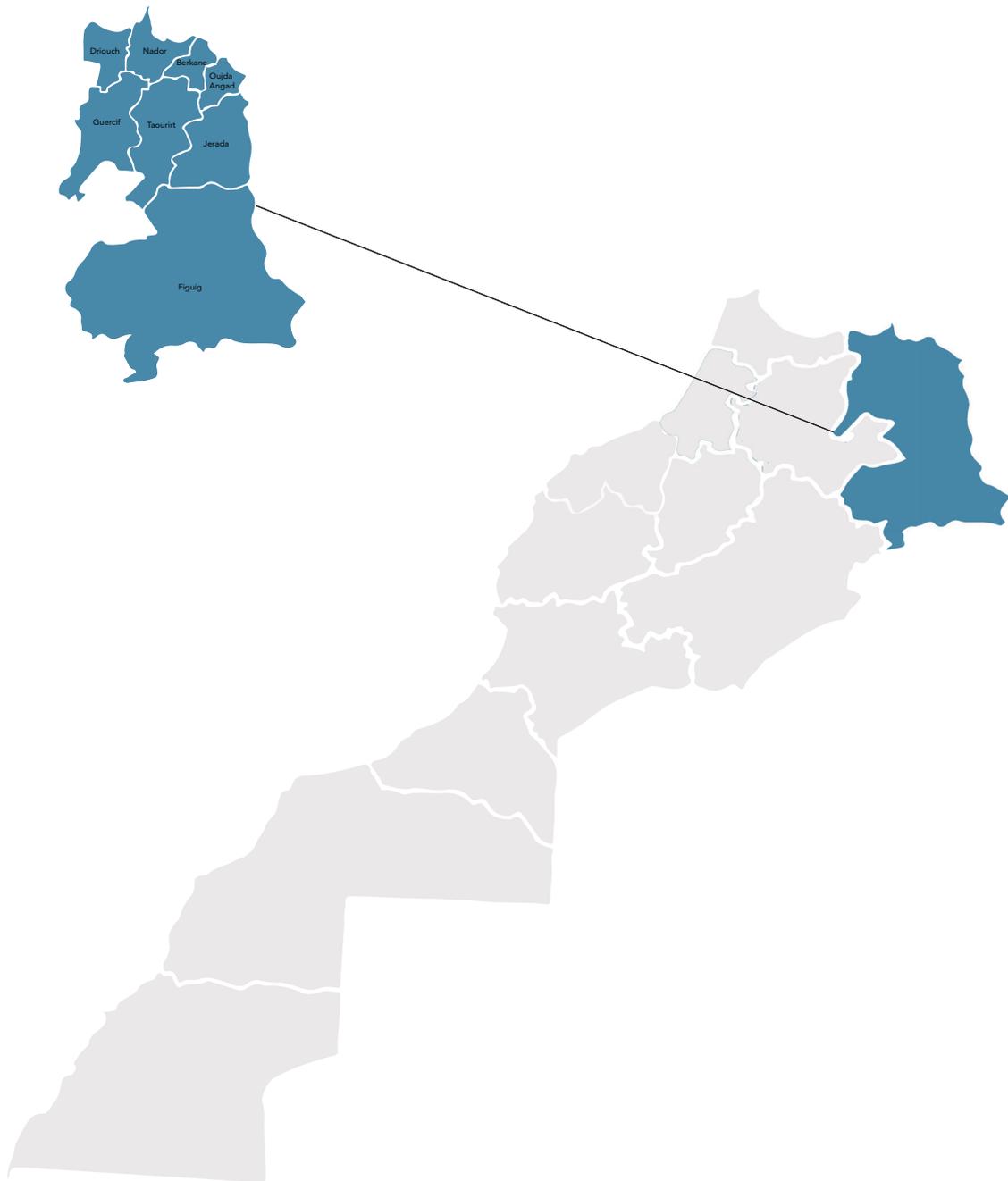


Table des matières

Monographie de la région de l’Oriental	4
Chiffres clés de la région	4
Résumé Exécutif	5
1. Démographie des Entreprises	7
1.1 Caractéristiques de base des EPMA.....	7
1.2 Créations des Entreprises Personnes Morales	11
1.3 Dissolutions des Entreprises Personnes Morales.....	13
2. Emploi des entreprises	16
2.1. Analyse des emplois et des affiliations à la CNSS (2021-2022).....	16
2.2. Analyse de la masse salariale (2021-2022)	21
2.3. Emplois par genre.....	24
3. Etat des lieux de l’entrepreneuriat féminin dans les EPMA.....	32
4. Situation financière des EPMA.....	37
4.1 Structure du passif, ratio de trésorerie et de liquidité générale	37
4.2. Accès au financement bancaire par les EPMA	39
4.3. Accès au financement bancaire par genre des dirigeants des EPMA.....	42

Monographie de la région de l'Oriental

SUPERFICIE

90.000 Km² (12% de la superficie du pays) (RGPH 2014)

POPULATION

2.453.226 Hab. (6,8% de la population totale) (RGPH 2014)

TAUX DE JEUNESSE

44,6% de la population

DENSITÉ

25,7 Hab/km²
(RGPH 2014)

TAUX D'URBANISATION

65%
(RGPH 2014)

PIB RÉGIONAL

70 Milliards DH en 2021 (5,3 % du PIB National)
(Comptes régionaux de l'année 2021)

VALEUR AJOUTÉE

4,8% du secteur secondaire national
5,3% du secteur tertiaire national



Source : HCP « comptes régionaux 2021 » et « monographie de la région de l'Oriental 2020 ».

Chiffres clés de la région

NOMBRE DES EPMA

16.763 (4,5% de l'effectif total des EPMA au niveau national en 2021)

CREATION DES EPMA

2.452 (3,6% des créations des EPMA au niveau national en 2022)

DISSOLUTION DES EPMA

566 (5,8% des dissolutions des EPMA au niveau national en 2022)

NOMBRE D'ENTREPRISES DÉCLARANTES À LA CNSS

17.985 entreprises déclarant 137.012 employés (2022)

NOMBRE DES EMPLOIS FÉMININS

37.446 salariés femmes (2,6% au niveau national des emplois féminins en 2022)

NOMBRE DES ENTREPRISES AYANT BÉNÉFICIE D'UN CRÉDIT

4.432 EPMA (3,8% des entreprises bénéficiant d'un crédit au niveau national en 2022)

ENCOURS CONTRACTÉ

9,3 milliards de dirhams (2% de l'encours contracté au niveau national en 2022)

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

EPMA : Entreprises personnes morales actives.

Résumé Exécutif

Dans le cadre de sa mission de production de statistiques et d'indicateurs sur le tissu productif national, l'Observatoire Marocain de la TPME poursuit sa série de publications des rapports régionaux.

Il s'agit d'une déclinaison de son rapport annuel réalisé à l'échelle nationale et qui vise à fournir un diagnostic du système productif de chaque région du Royaume et de mettre à la disposition des acteurs publics et privés une série d'indicateurs clés concernant la démographie, la santé économique et financière des entreprises ainsi que les indicateurs sur l'entrepreneuriat féminin. Cette édition a été enrichie par un nouveau chapitre dédié à l'analyse de l'emploi et des salaires en fonction du genre et de l'accès des entreprises au financement bancaire par genre de leurs dirigeants.

Les résultats de ce rapport, qui porte sur la région de de l'Oriental, révèlent, selon les données consolidées de l'Observatoire, que le nombre des Entreprises Personnes Morales Actives - EPMA¹ s'élève, en 2021, à 16.763, en hausse de 9,9% par rapport à l'année précédente.

En outre, la région de l'Oriental a vu la création de 2.452 Entreprises Personnes Morales - EPM en 2022, affichant une baisse de 7,9% comparativement à l'année 2021 et une hausse de 20,2% du nombre des EPM en cours de dissolution pour la même période.

En ce qui concerne les emplois déclarés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale - CNSS², ces données dévoilent que la région de l'Oriental a généré 137.012 emplois en 2022, soit une hausse de 20,9% par rapport à l'année 2021. L'analyse provinciale montre, quant à elle, que la préfecture d'Oujda-Angad concentre 35,2% de cet effectif. Par ailleurs, les employées femmes représentent 27,3% du total des emplois dans la région, contre 32,8% au niveau national.

L'examen des salaires déclarés au titre de 2022 montre que 89,2% des employés de la région ont perçu une rémunération n'excédant pas 4.000 DH et 52% une rémunération inférieure à 2.800 DH, étant précisé que ce dernier chiffre s'expliquerait par l'ampleur de l'emploi temporaire et à temps partiel. Au niveau national, ces parts s'établissent respectivement à 75,8% et 44%.

Pour ce qui est de l'entrepreneuriat féminin, 11,9% des entreprises sont dirigées par des femmes dans la région en 2021, cette part étant de 13,6% dans la préfecture de Oujda-Angad et de 12,8% dans la province de Figuig.

¹ Entreprise Personne Morale Active - EPMA : est une entreprise ayant déposé une déclaration du résultat fiscal au niveau de la DGI, ou ayant déclaré au moins un salarié auprès de la CNSS, ou ayant déposé un bilan auprès de l'OMPIC au cours de l'année étudiée.

² De légères différences entre les résultats de la CNSS et ceux de l'OMTPME peuvent s'expliquer par l'utilisation de découpages régionaux différents.

Concernant l'évolution des indicateurs financiers, l'analyse des bilans d'un échantillon de 1.968 EPMA indique que leur trésorerie, en 2021, a augmenté globalement en comparaison avec l'année 2020. D'autre part, les données bilantielles des microentreprises et des Très Petites Entreprises - TPE font ressortir que les dettes auprès des associés constituent la première composante de leurs ressources financières durant la même période, représentant en moyenne 53,3% et 41,2%.

L'analyse par provinces des indicateurs d'accès au financement bancaire par les EPMA en 2022 montre que 47,6% de l'encours de ce financement est concentré dans la préfecture d'Oujda-Angad, bénéficiant à plus de 45,3% de l'effectif des entreprises étudiées. Les entreprises dirigées par des femmes, représentant 10,6% de cet effectif, ont bénéficié de 3,6% de l'encours précité.

1. Démographie des Entreprises

1.1 Caractéristiques de base des EPMA

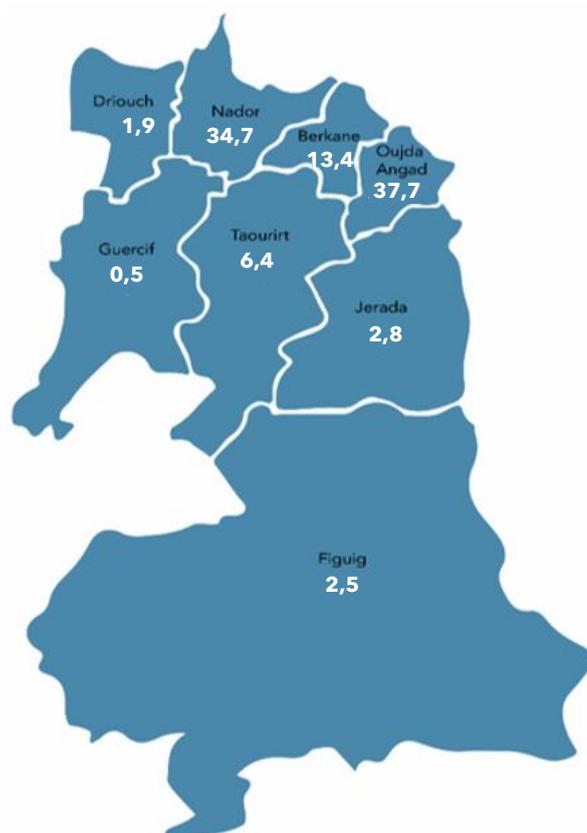
96,3% des EPMA de la région sont des Microentreprises et des TPE³.

Tableau 1 - Répartition des EPMA par catégorie

Catégorie d'entreprises	2020		2021		Evolution du nombre d'entreprises en %
	Nombre d'entreprises	Part en %	Nombre d'entreprises	Part en %	
Micro [0,3]	11 669	91,3	12 514	90,7	7,2
TPE]3,10]	631	4,9	766	5,6	21,4
PE]10,50]	395	3,1	426	3,1	7,8
ME]50,175]	60	0,5	69	0,5	15,0
GE > 175	20	0,2	24	0,2	20,0
Total	12 775	100,0	13 799	100,0	

Graphique 1 - Répartition provinciale des EPMA en 2021 - en %

37,7% des EPMA sont basées dans la préfecture de Oujda-Angad.



³ Les microentreprises (MICRO) sont celles ayant un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 3 millions de dirhams ; Les très Petites Entreprises (TPE) sont celles ayant un chiffre d'affaires annuel égal ou supérieur à 3 millions de dirhams et inférieur à 10 millions de dirhams ;

Tableau 2 - Répartition des EPMA par province

Provinces	2020		2021		Evolution du nombre d'entreprises en %
	En nombre	En %	En nombre	En %	
Oujda-Angad	5 862	38,4	6 322	37,7	7,8
Nador	5 152	33,8	5 822	34,7	13,0
Berkane	2 081	13,6	2 242	13,4	7,7
Taourirt	979	6,4	1 081	6,4	10,4
Jerada	433	2,8	471	2,8	8,8
Figuig	350	2,3	419	2,5	19,7
Driouch	318	2,1	326	1,9	2,5
Guercif	73	0,5	80	0,5	9,6
Total	15 248	100,0	16 763	100,0	

Le commerce et la construction se positionnent aux 1^{er} et 2^{ème} rangs en termes de nombre d'EPMA dans la région.

Tableau 3 - Répartition des EPMA par section d'activités

Section d'activités	2020		2021		Evolution du nombre d'entreprises en %
	Nombre d'entreprises	Part en %	Nombre d'entreprises	Part en %	
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	3 791	24,9	4 144	24,7	9,3
Construction	3 719	24,4	3 894	23,2	4,7
Activités de services administratifs et de soutien	1 455	9,5	1 603	9,6	10,2
Transports et entreposage	1 140	7,5	1 540	9,2	35,1
Agriculture, sylviculture et pêche	970	6,4	1 086	6,5	12,0
Industrie manufacturière	731	4,8	838	5,0	14,6
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	653	4,3	715	4,3	9,5
Hébergement et restauration	634	4,2	701	4,2	10,6
Activités financières et d'assurance	337	2,2	391	2,3	16,0
Enseignement	309	2,0	355	2,1	14,9
Activités immobilières	292	1,9	305	1,8	4,5
Autres activités de services	269	1,8	301	1,8	11,9
Industries extractives	229	1,5	253	1,5	10,5
Information et communication	183	1,2	191	1,1	4,4
Santé humaine et action sociale	144	0,9	172	1,0	19,4
Arts, spectacles et activités récréatives	75	0,5	81	0,5	8,0
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	33	0,2	35	0,2	6,1
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	24	0,2	23	0,1	-4,2
Autres	260	1,7	135	0,8	-48,1
Total	15 248	100,0	16 763	100,0	

59,2% des EPMA sont relativement récentes avec un âge ne dépassant pas 5 ans (cf. tableau 4).

Tableau 4 - Répartition des EPMA par classe d'âge

Classe d'âge	2020		2021		Evolution du nombre d'entreprises en %
	Nombre d'entreprises	Part en %	Nombre d'entreprises	Part en %	
< 2 ans	3 555	27,8	4 275	31,0	20,3
[2,5]	3 691	28,9	3 893	28,2	5,5
[6,10]	2 821	22,1	2 685	19,5	-4,8
> 10 ans	2 702	21,2	2 942	21,3	8,9
Total	12 769	100,0	13 795	100,0	

La forme juridique SARL-AU enregistre une hausse importante de 22,9%, bien que la SARL demeure la plus couramment adoptée par les EPMA en 2021, avec une part de plus de 55%.

Tableau 5 - Répartition des EPMA par forme juridique

Forme juridique	2020		2021		Evolution du nombre d'entreprises en %
	Nombre d'entreprises	En %	Nombre d'entreprises	En %	
SARL	8 993	59,0	9 310	55,5	3,5
SARL-AU	4 615	30,3	5 671	33,8	22,9
SA	201	1,3	199	1,2	-1,0
Autres	1 439	9,4	1 583	9,4	10,0
Total	15 248	100,0	16 763	100,0	9,9

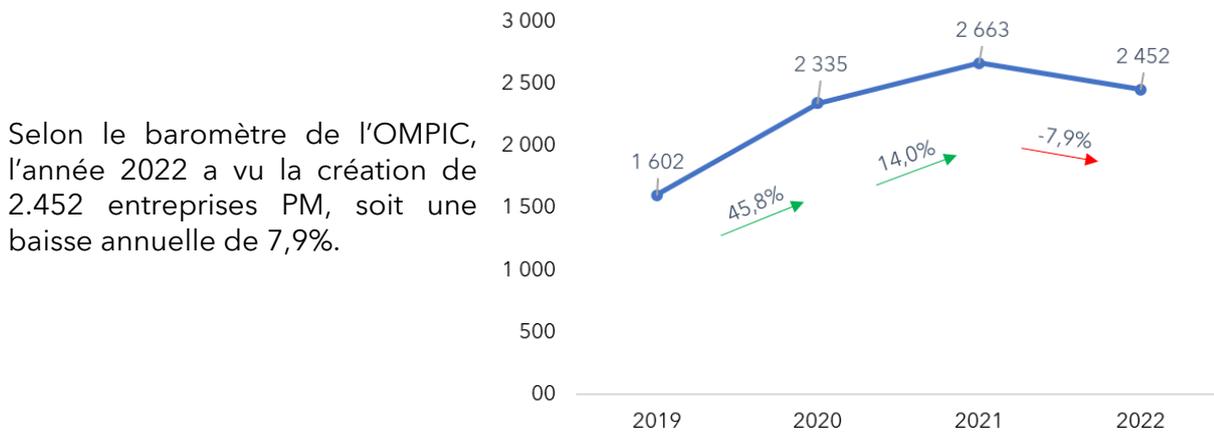
En 2021, l'analyse de la répartition des EPMA par catégorie et par section d'activités montre une prédominance des microentreprises dans l'ensemble des sections et principalement dans les « activités financières et d'assurance », les « activités de services administratifs et de soutien » et l'« hébergement et restauration » avec des parts respectives de 99%, 97,8% et 97,7%.

Tableau 6 - Répartition des EPMA par catégorie et section d'activités - en %

Section d'activités	Micro-Entreprise		TPE		PE		ME		GE	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Primaire										
Agriculture, sylviculture et pêche	78,8	89,8	9,1	4,1	12,1	6,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Secondaire										
Construction	91,7	90,4	5,3	6,5	2,6	2,5	0,4	0,4	0,1	0,1
Industrie manufacturière	87,9	87,5	4,3	6,0	5,8	4,5	1,2	1,2	0,7	0,8
Industries extractives	87,1	87,4	9,2	7,8	3,7	4,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	73,1	74,1	7,7	3,7	11,5	18,5	3,8	0,0	3,8	3,7
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	86,4	81,0	0,0	4,8	13,6	14,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Tertiaire										
Activités de services administratifs et de soutien	97,3	97,8	1,9	1,5	0,8	0,6	0,1	0,1	0,0	0,0
Activités financières et d'assurance	98,9	99,0	0,7	1,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Activités immobilières	96,1	95,2	2,8	3,4	1,1	1,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	96,0	94,2	2,8	4,6	0,7	0,8	0,2	0,2	0,3	0,3
Arts, spectacles et activités récréatives	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres activités de services	97,9	96,8	0,7	2,6	1,4	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	86,2	84,7	7,5	8,3	5,3	5,8	0,8	0,9	0,2	0,2
Enseignement	96,4	95,0	2,7	4,1	0,9	0,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Hébergement et restauration	97,0	97,7	1,6	1,1	1,0	1,1	0,4	0,2	0,0	0,0
Information et communication	95,9	96,0	4,1	3,4	0,0	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Santé humaine et action sociale	84,9	83,3	9,4	9,7	5,7	6,9	0,0	0,0	0,0	0,0
Transports et entreposage	92,8	93,8	4,5	3,9	2,4	1,8	0,4	0,4	0,0	0,1
Total	91,3	90,7	4,9	5,5	3,1	3,1	0,5	0,5	0,2	0,2

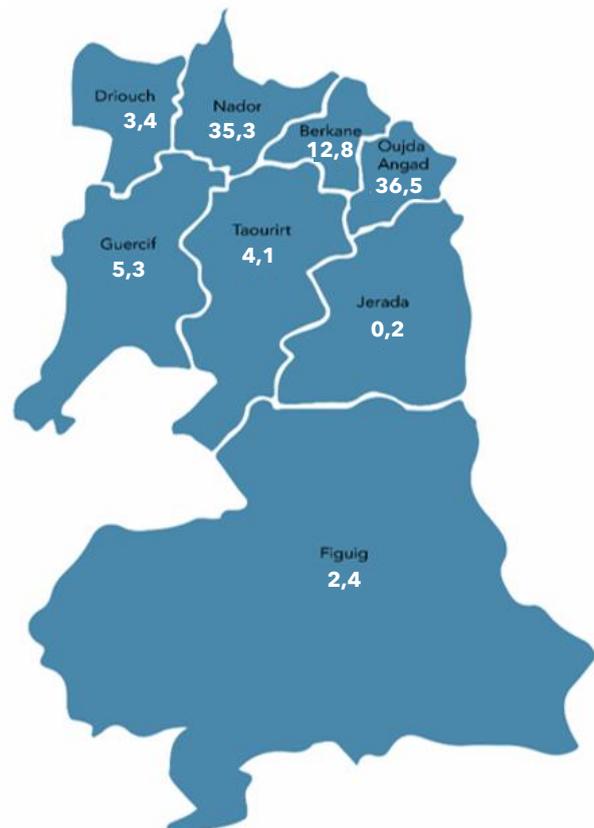
1.2 Créations des Entreprises Personnes Morales

Graphique 2 - Evolution du nombre des créations des entreprises PM⁴



Graphique 3- Répartition provinciale des créations d'entreprises PM en 2022- en %

36,5% des créations des entreprises PM ont été enregistrées au niveau de la préfecture d'Oujda, en baisse de 13,5% par rapport à 2021.



⁴ La différence avec le nombre de créations en 2022 avec le rapport annuel 2021-2022 est due à une actualisation de la base de données.

En 2022, le commerce et la construction ont concentré 44,5% des créations d'entreprises PM.

Tableau 7 - Répartition des créations des entreprises PM par section d'activités

Section d'activités	2021		2022		Evolution du nombre d'entreprises en %
	Nombre d'entreprises	Part en %	Nombre d'entreprises	Part en %	
Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	766	28,8	627	25,6	-18,1
Construction	453	17,0	464	18,9	2,4
Transports et entreposage	443	16,6	334	13,6	-24,6
Activités de services administratifs et de soutien	266	10,0	269	11,0	1,1
Hébergement et restauration	120	4,5	122	5,0	1,7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	108	4,1	116	4,7	7,4
Activités financières et d'assurance	83	3,1	107	4,4	28,9
Industrie manufacturière	137	5,1	105	4,3	-23,4
Enseignement	64	2,4	81	3,3	26,6
Agriculture, sylviculture et pêche	72	2,7	59	2,4	-18,1
Information et communication	36	1,4	40	1,6	11,1
Activités immobilières	22	0,8	32	1,3	45,5
Industries extractives	20	0,8	24	1,0	20,0
Autres	73	2,7	72	2,9	-1,4
Total	2 663	100,0	2 452	100,0	

La forme juridique SARL-AU représente 59,2% du total des créations en 2022, enregistrant une hausse annuelle de 4,7 points.

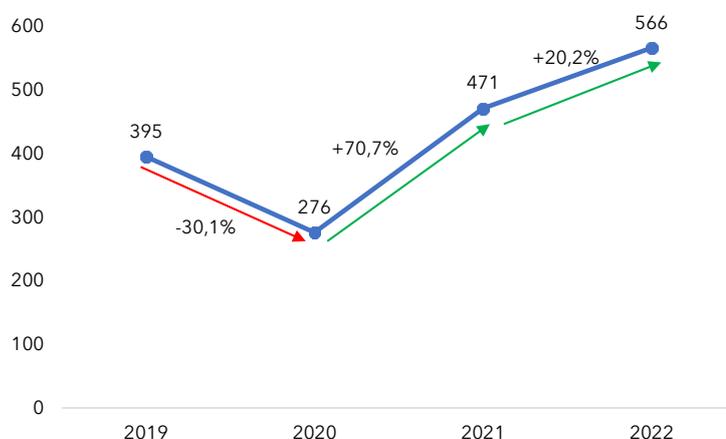
Tableau 8 - Répartition des créations des entreprises PM par forme juridique

Forme juridique	2021		2022		Evolution du nombre d'entreprises en %
	Nombre d'entreprises	En %	Nombre d'entreprises	En %	
SARL-AU	1 452	54,5	1 452	59,2	0,0
SARL	1 185	44,5	985	40,2	-16,9
SA	1	0,04	5	0,2	400,0
Autres	25	0,9	10	0,4	-60,0
Total	2 663	100	2 452	100,0	

1.3 Dissolutions des Entreprises Personnes Morales

Graphique 4 - Evolution des dissolutions des entreprises PM

En 2022, le nombre des entreprises PM en cours de dissolution a connu une augmentation de 20,2% en glissement annuel.



Graphique 5 - Répartition des entreprises PM en cours de dissolution par province en 2022 - en %

44,7% des entreprises PM en cours de dissolution se situent dans la préfecture de Oujda-Angad.

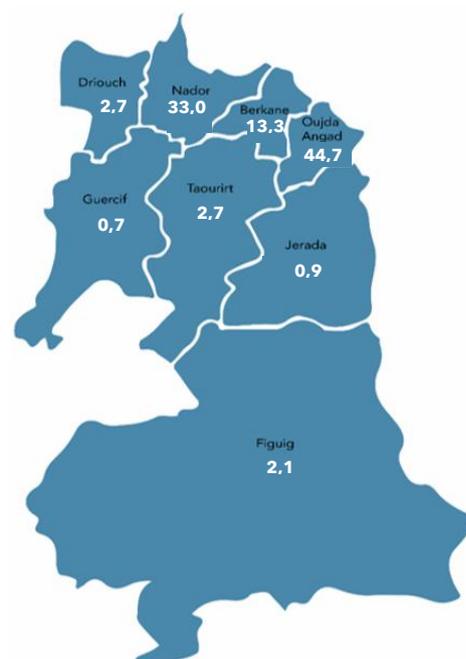


Tableau 9- Répartition provinciale des entreprises PM en cours de dissolution

Provinces	2021		2022		Evolution annuelle en %
	En nombre	En %	En nombre	En %	
Oujda-Angad	199	42,8	253	44,7	27,1
Nador	171	36,8	187	33	9,4
Berkane	62	13,3	75	13,3	21,0
Driouch	4	0,9	15	2,7	275,0
Taurirt	11	2,4	15	2,7	36,4
Figuig	8	1,7	12	2,1	50,0
Jerada	9	1,9	5	0,9	-44,4
Guercif	1	0,2	4	0,7	300,0
Total	465	100	566	100	

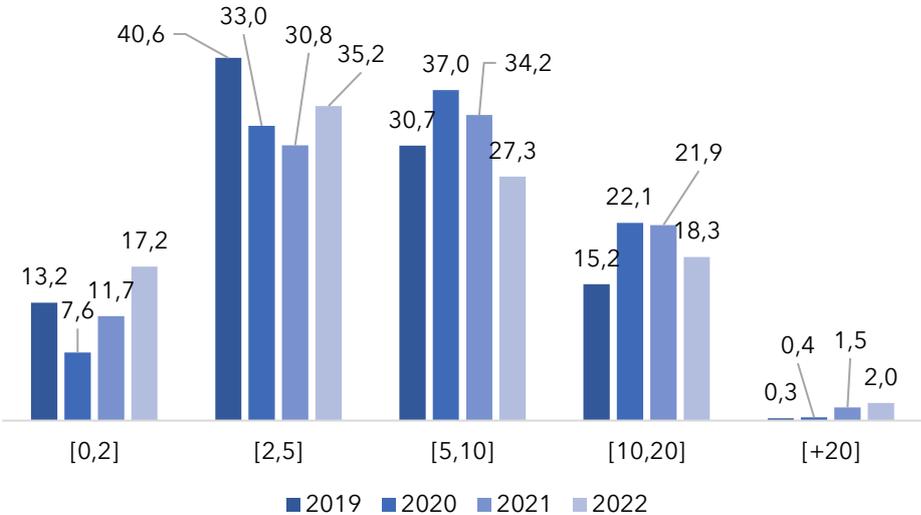
En 2022, 34,3% des entreprises PM en cours de dissolution opèrent dans la section du « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles ».

Tableau 10 - Répartition sectorielle des entreprises PM en cours de dissolution

Section d'activités	Part en %		Evolution annuelle du nombre de dissolutions en %
	2021	2022	
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	31,1	34,3	40,7
Construction	23,7	20,0	7,4
Transports et entreposage	10,9	12,1	41,9
Activités de services administratifs et de soutien	7,6	9,3	56,7
Hébergement et restauration	3,0	5,5	133,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4,0	5,0	56,3
Industrie manufacturière	6,1	3,6	-25,0
Enseignement	1,5	2,8	133,3
Information et communication	2,3	2,0	11,1
Activités financières et d'assurance	2,5	1,4	-30,0
Activités immobilières	1,8	1,0	-28,6
Autres activités de services	1,8	1,0	-28,6
Autres	3,8	2,2	-26,7
Total	100,0	100,0	

Graphique 6 - Répartition du nombre des entreprises PM en cours de dissolution, par classe d'âge

En 2022, 35,2% des entreprises PM en cours de dissolution sont âgées entre 2 et 5 ans.



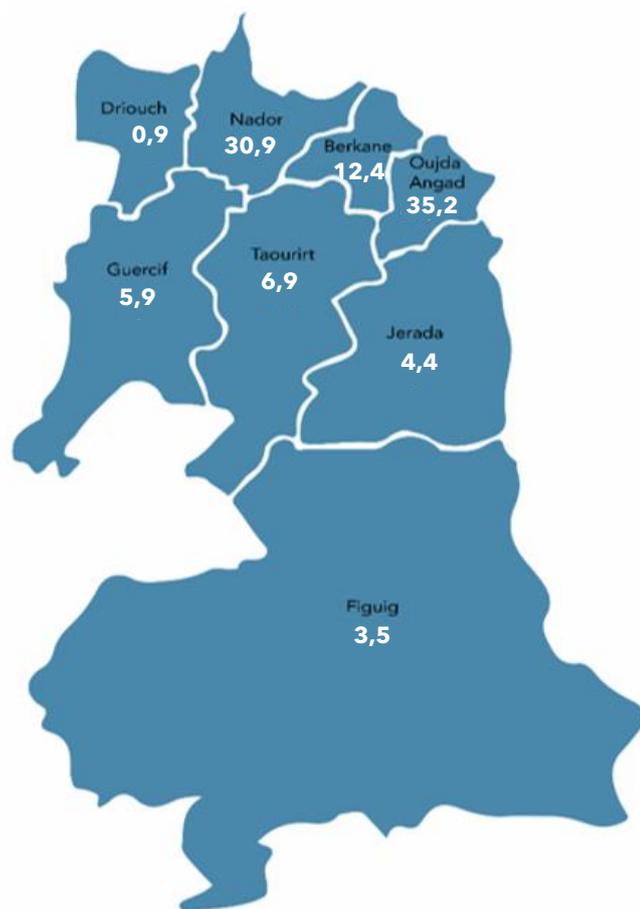
2. Emploi des entreprises

2.1. Analyse des emplois et des affiliations à la CNSS (2021-2022)

La région de l'Oriental a généré 137.012 emplois déclarés à la CNSS en 2022, soit une hausse de 20,9% par rapport à l'année précédente.

Le nombre total d'Entreprises Personnes Morales et Physiques Actives déclarantes a également augmenté pour atteindre 17.985, comparé à 15.945 en 2021⁵, soit une croissance de 12,8%.

Graphique 7- Ventilation provinciale des emplois déclarés en 2022 - en %



⁵ Les différences observées dans le chapitre « emplois des entreprises » dans le rapport régional de l'Oriental 2021-2022 concernant les données de l'année 2021 sont dues aux mises à jour des bases de données exploitées.

En 2022, la préfecture d'Oujda-Angad a concentré 35,2% des emplois déclarés et 34,1% des entreprises déclarantes à la CNSS.

Tableau 11- Répartition provinciale et évolution d'emplois déclarés et du nombre d'entreprises déclarantes à la CNSS

Provinces	Emplois déclarés à la CNSS			Entreprises déclarantes à la CNSS		
	Parts en %		Evolution des emplois en %	Parts en %		Evolution des entreprises en %
	2021	2022		2021	2022	
Oujda-Angad	37,5	35,2	7,4	34,7	34,1	6,2
Nador	31,9	30,9	10,7	33,4	33,0	6,7
Berkane	12,2	12,4	15,8	14,2	13,8	4,6
Taourirt	7,0	6,9	13,8	7,4	7,5	9,5
Guercif	5,4	5,9	23,8	4,2	4,4	14,5
Jerada	3,8	4,4	30,5	3,0	3,3	24,2
Figuig	2,2	3,5	78,9	3,1	3,4	13,8
Driouch	-	0,9	-	-	0,5	-
Total	100,0	100,0		100,0	100,0	

En 2022, la « construction » et le « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » ont représenté 38,2% des emplois déclarés dans la région (cf. tableau 12).

Tableau 12 - Répartition sectorielle et évolution de l'effectif des emplois déclarés à la CNSS

Section d'activités	Part en %		Evolution des emplois en %
	2021	2022	
Construction	25,2	21,3	2,6
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	18,3	16,9	11,4
Industrie manufacturière	11,8	11,2	14,8
Activités de services administratifs et de soutien	9,8	9,7	19,5
Agriculture, sylviculture et pêche	8,3	8,6	26,2
Autres activités de services	1,2	6,6	592,7
Hébergement et restauration	6,0	5,8	16,6
Transports et entreposage	5,1	4,6	8,8
Enseignement	4,6	4,4	16,1
Santé humaine et action sociale	2,3	3,7	94,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,8	2,5	9,5
Industries extractives	1,8	1,4	- 9,6
Autres	2,9	3,2	37,3
Total	100,0	100,0	

En 2022, le « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » et la « construction » ont représenté 39,8% des entreprises déclarantes dans la région (cf. tableau 13).

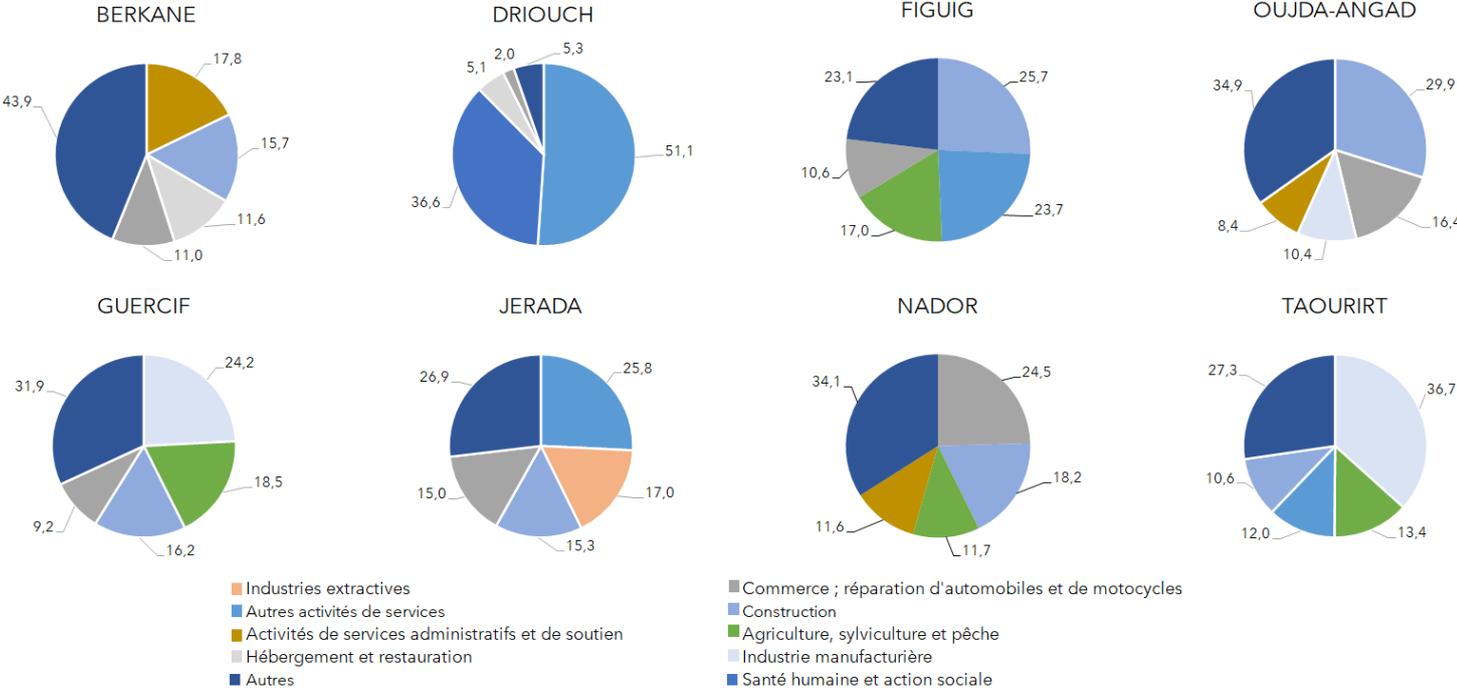
Tableau 13 - Répartition sectorielle et évolution du nombre d'entreprises déclarantes à la CNSS

Section d'activités	Part en %		Evolution des entreprises en %
	2021	2022	
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	25,7	24,6	8,1
Construction	15,0	15,2	14,4
Agriculture, sylviculture et pêche	13,5	13,2	10,9
Hébergement et restauration	7,3	7,3	12,2
Transports et entreposage	6,7	6,7	13,7
Activités de services administratifs et de soutien	6,6	6,6	13,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	5,2	4,8	5,5
Santé humaine et action sociale	4,6	4,7	16,3
Industrie manufacturière	4,7	4,6	11,2
Autres activités de services	2,1	3,3	77,8
Enseignement	3,0	3,1	13,9
Activités financières et d'assurance	2,1	2,1	12,9
Information et communication	1,1	1,1	11,7
Industries extractives	1,0	1,0	13,8
Autres	1,5	1,5	17,9
Total	100,0	100,0	

Le secteur de la « construction » est le principal contributeur à l'emploi dans la préfecture d'Oujda-Angad et la province de Figuig en 2022, représentant des parts respectives de 29,9% et 25,7% (cf. graphique 8).

En revanche, dans les provinces de Taourirt et Guercif, c'est l'« industrie manufacturière» qui occupe cette première place, avec des parts respectives de 36,7% et 24,2% en 2022.

Graphique 8 - Répartition provinciale des emplois des cinq secteurs clés- en %



89,3% des entreprises de la région comptent un effectif ne dépassant pas 10 salariés.

Tableau 14 - Répartition et évolution du nombre d'entreprises déclarantes à la CNSS par classe d'effectifs

Classe d'effectif	Parts en %		Evolution des entreprises en %
	2021	2022	
[0,10]	90,9	89,3	10,8
[11,50]	7,5	8,8	32,4
[51,100]	0,9	1,0	34,1
[101,500]	0,7	0,8	30,3
>500	0,1	0,1	18,2
Total	100,0	100,0	

Les TPME emploient 86,3% des effectifs déclarés à la CNSS en 2022.

Tableau 15 - Répartition du nombre d'emplois déclarés à la CNSS par catégorie d'entreprises

Catégorie d'entreprises	Parts en %	
	2021	2022
Micro [0,3]	37,5	48,6
TPE]3,10]	17,4	13,5
PE]10,50]	21,3	16,1
ME]50,175]	8,3	8,1
GE > 175	15,5	13,7
Total	100,0	100,0

Les entreprises âgées de plus de 10 ans ont déclaré près de 46% des emplois.

Tableau 16 - Répartition et évolution du nombre d'emplois déclarés à la CNSS par classe d'âge d'entreprises

Classe d'âge	Parts en %		Evolution des entreprises en %
	2021	2022	
< 2 ans	5,7	5,4	4,4
[2,5]	26,9	23,6	-3,3
[6,10]	21,5	25,2	28,8
> 10 ans	45,9	45,9	10,0
Total	100,0	100,0	

Les TPME dont l'ancienneté est supérieure à 5 ans génèrent 58,7% du total des emplois déclarés.

Tableau 17- Part de l'emploi selon la catégorie d'entreprises et la classe d'âge - en %

Année	TPME		GE	
	<= 5 ans	> 5 ans	<= 5 ans	> 5 ans
2021	28,3	56,2	5,8	9,7
2022	27,5	58,7	2,0	11,8

2.2. Analyse de la masse salariale (2021-2022)

En 2022, la masse salariale déclarée à la CNSS de la région s'est établie à 3,3 milliards de dirhams, en hausse annuelle de 16,4% par rapport à 2021.

En 2022, le secteur de la « construction » détient la plus grande part de la masse salariale de la région, soit 23,6%.

Tableau 18- Répartition sectorielle et évolution annuelle de la masse salariale

Section d'activités	2021		2022		Evolution de la masse salariale en %
	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %	
Construction	737,0	26,1	775,2	23,6	5,2
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	598,3	21,2	675,6	20,5	12,9
Industrie manufacturière	358,0	12,7	413,4	12,6	15,5
Activités de services administratifs et de soutien	184,3	6,5	232,6	7,1	26,3
Agriculture, sylviculture et pêche	166,4	5,9	190,7	5,8	14,7
Transports et entreposage	163,0	5,8	181,9	5,5	11,6
Hébergement et restauration	129,6	4,6	163,4	5,0	26,1
Enseignement	130,6	4,6	156,2	4,7	19,5
Santé humaine et action sociale	80,5	2,8	111,6	3,4	38,6
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	98,5	3,5	111,3	3,4	13,0
Autres activités de services	38,0	1,3	105,0	3,2	176,3
Industries extractives	40,5	1,4	43,9	1,3	8,6
Activités financières et d'assurance	29,9	1,1	34,3	1,0	14,7
Information et communication	21,2	0,7	26,1	0,8	23,2
Arts, spectacles et activités récréatives	7,9	0,3	12,9	0,4	62,9
Activités immobilières	7,8	0,3	11,9	0,4	53,4
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	7,5	0,3	8,0	0,2	6,6
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1,7	0,1	1,5	0,0	-9,7
Autres	26,0	0,9	35,9	1,1	37,8
Total	2 826,6	100,0	3 291,5	100,0	

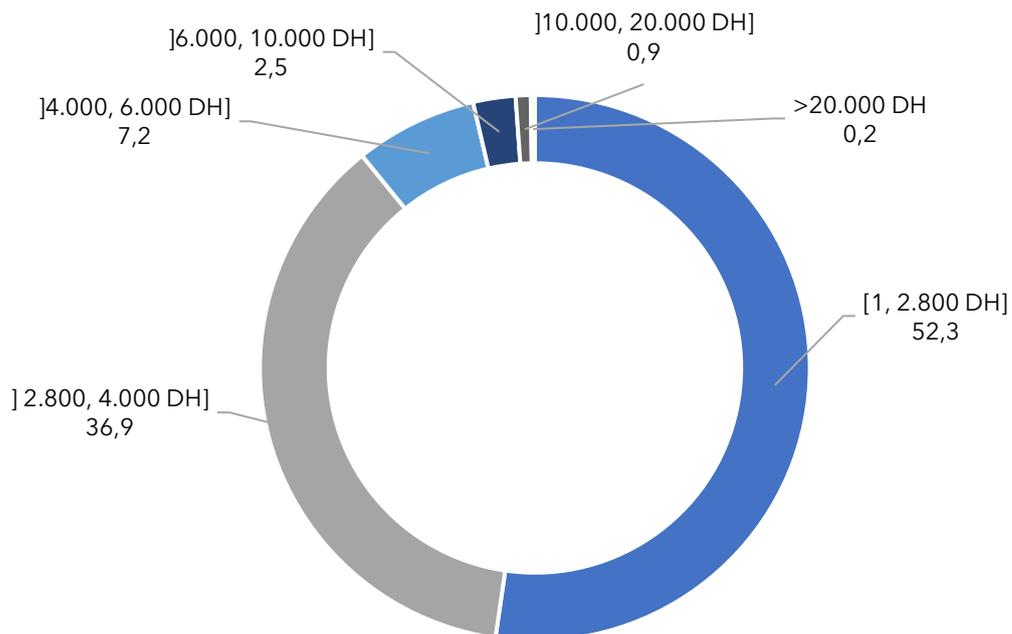
32,1% de la masse salariale de la région est comptabilisée par les entreprises employant un effectif compris entre 1 et 10 employés.

Tableau 19- Répartition et évolution de la masse salariale par classe d'effectifs

Classe d'effectifs	2021		2022		Evolution de la masse salariale en %
	En MMDH	Part en %	En MMDH	Part en %	
[0, 10]	917,8	32,5	1 058,0	32,1	15,3
[11, 50]	682,1	24,1	813,1	24,7	19,2
[51, 100]	251,3	8,9	281,5	8,6	12,0
[101, 500]	548,4	19,4	679,0	20,6	23,8
500+	427,0	15,1	459,9	14,0	7,7
Total	2 826,6	100,0	3 291,5	100,0	

89,2% des employés de la région ont perçu un salaire inférieur à 4.000 DH, et 52,3% ont touché un salaire n'excédant pas 2.800 DH.

Graphique 9 - Répartition des emplois déclarés à la CNSS par tranche de salaires - en %



Les entreprises âgées entre 2 et 5 ans ont rémunéré 60% de leurs effectifs à moins de 2.800 DH. Cette proportion est de 57,2% pour les entreprises dont l'âge est compris entre 6 et 10 ans. (cf. tableau 20).

Tableau 20 - Répartition des emplois par tranche d'âge des entreprises et tranche de salaires - en 2022

Tranche d'âge	[1, 2.800 DH]] 2.800, 4.000 DH]]4.000, 6.000 DH]]6.000, 10.000 DH]]10.000, 20.000 DH]		>20.000 DH	
	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %
< 2 ans	3 068	48,9	2 563	40,8	465	7,4	102	1,6	57	0,9	22	0,4
[2,5]	16 528	60,1	9 092	33,0	1 451	5,3	316	1,1	101	0,4	35	0,1
[6,10]	16 799	57,2	9 566	32,6	1 900	6,5	756	2,6	288	1,0	72	0,2
> 10 ans	24 787	46,3	19 948	37,3	5 704	10,7	2 154	4,0	751	1,4	198	0,4

Dans les microentreprises, 92,8% des employés ont touché des salaires ne dépassant pas 4.000 DH, cette part s'élève à 72,9% pour les grandes entreprises (cf. tableau 21).

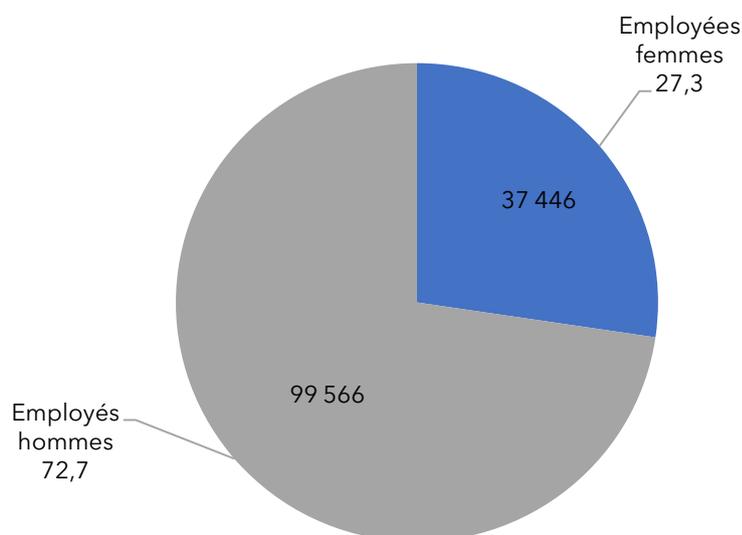
Tableau 21 - Répartition des emplois par catégorie d'entreprises et tranche de salaires - en 2022

Catégorie d'entreprises	[1, 2.800 DH]] 2.800, 4.000 DH]]4.000, 6.000 DH]]6.000, 10.000 DH]]10.000, 20.000 DH]		>20.000 DH	
	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %
Micro [0,3]	25 902	56,3	16 782	36,5	2 490	5,4	584	1,3	179	0,4	38	0,1
TPE]3,10]	5 850	45,8	5 289	41,4	1 057	8,3	416	3,3	131	1,0	40	0,3
PE]10,50]	6 942	45,4	5 599	36,7	1 783	11,7	712	4,7	183	1,2	57	0,4
ME]50,175]	3 582	46,9	2 440	31,9	1 117	14,6	354	4,6	117	1,5	31	0,4
GE > 175	5 131	39,4	4 352	33,5	1 869	14,4	1 040	8,0	482	3,7	133	1,0

2.3. Emplois par genre

Cette analyse porte sur un effectif global de 137.012 salariés dont 37.446 sont des employées femmes représentant 27,3% du total (cf. graphique 10).

Graphique 10 - Répartition des emplois déclarés par genre - 2022



63,8% du total des femmes employées ont perçu un salaire⁶ inférieur à 2.800 DH. Contre 48% pour les employés hommes.

Tableau 22 - Répartition des emplois déclarés par genre et tranches de salaires - 2022

Tranches de salaires	Effectif des emplois		La part en % des emplois		Effectif des emplois féminins		Effectif des emplois masculins	
	En nombre	En part dans le total (en %)	Féminins dans chaque tranche de salaires	Masculins dans chaque tranche de salaires	En nombre	En Part dans le total (en %)	En nombre	En part dans le total (en %)
[1, 2.800 DH]	71 651	52,3	33,4	66,6	23 908	63,8	47 743	48,0
] 2.800, 4.000 DH]	50 543	36,9	21,0	79,0	10 625	28,4	39 918	40,1
]4.000, 6.000 DH]	9 864	7,2	19,7	80,3	1 940	5,2	7 924	8,0
]6.000, 10.000 DH]	3 416	2,5	20,6	79,4	702	1,9	2 714	2,7
]10.000, 20.000 DH]	1 209	0,9	19,0	81,0	230	0,6	979	1,0
>20.000 DH	329	0,2	12,5	87,5	41	0,1	288	0,3
Total	137 012	100,0	27,3	72,7	37 446	100,0	99 566	100,0

⁶ Il s'agit des salaires bruts déclarés à la CNSS.

39,6% de l'effectif déclaré dans la province de Taourirt sont occupés par des femmes. Cette part est limitée à 15,7% dans la province de Driouch.

Tableau 23 - Répartition des emplois par genre et province - 2022

Provinces	Effectif des emplois		La part en % des emplois		Effectif des emplois féminins		Effectif des emplois masculins	
	En nombre	En part dans le total (en %)	Féminins dans chaque province	Masculins dans chaque province	En nombre	En Part dans le total (en %)	En nombre	En part dans le total (en %)
Oujda-Angad	48 188	35,2	25,3	74,7	12 180	32,5	36 008	36,2
Nador	42 293	30,9	23,1	76,9	9 770	26,1	32 523	32,7
Berkane	16 974	12,4	38,3	61,7	6 494	17,3	10 480	10,5
Taourirt	9 491	6,9	39,6	60,4	3 760	10,0	5 731	5,8
Guercif	8 078	5,9	28,3	71,7	2 290	6,1	5 788	5,8
Jerada	5 990	4,4	25,4	74,6	1 520	4,1	4 470	4,5
Figuig	4 737	3,5	26,1	73,9	1 234	3,3	3 503	3,5
Driouch	1 261	0,9	15,7	84,3	198	0,5	1 063	1,1
Total	137 012	100,0	27,3	72,7	37 446	100,0	99 566	100,0

Les femmes travaillant dans la préfecture d'Oujda-Angad et la province de Nador sont mieux rémunérées que celles exerçant dans les autres provinces. Ainsi, respectivement près de 12% et 10% de ces femmes ont perçu un salaire supérieur à 4.000 DH contre une proportion variant entre 1,4% et 4,7% dans les autres provinces. Concernant les employés masculins, 14,7% dans la province de Nador sont rémunérés à plus de 4.000 DH.

Tableau 24- Répartition des emplois par provinces et tranches de salaires en 2022 - en %

Province	Répartition des emplois féminins selon les tranches de salaires						Répartition des emplois masculins selon les tranches de salaires					
	[1, 2.800 DH]] 2.800, 4.000 DH]]4.000, 6.000 DH]]6.000, 10.000 DH]]10.000 , 20.000 DH]	>20.000 DH	[1, 2.800 DH]] 2.800, 4.000 DH]]4.000, 6.000 DH]]6.000, 10.000 DH]]10.000 , 20.000 DH]	>20.000 DH
Berkane	67,7	27,5	3,6	0,7	0,3	0,1	51,2	37,7	8,7	1,4	0,7	0,3
Driouch	19,2	80,8	-	-	-	-	36,8	62,9	0,3	-	-	-
Figuig	60,7	37,6	1,5	0,2	0,1	-	53,8	44	1,7	0,4	0,1	-
Guercif	87,3	10,8	1,4	0,3	0,1	-	63,4	32	3,6	0,7	0,2	0,1
Jerada	76,6	22	1	0,3	-	0,1	54,1	39,4	5,8	0,7	0	-
Nador	60	29,9	6	3	0,9	0,1	41,8	43,5	9,8	3,3	1,3	0,3
Oujda-Angad	53	35	8,2	2,8	1	0,2	46,2	39,6	8,6	3,8	1,3	0,4
Taourirt	86,4	12,1	1,3	0,2	0,03	-	65,9	30,4	3,3	0,3	0,1	-

Valeur minimale

Valeur maximale

Les employés hommes sont majoritaires dans tous les secteurs d'activités à l'exception de l'« enseignement » et la « santé humaine et action sociale » où la part des employées femmes a représenté respectivement de 64,3% et 55,4% (cf. tableau 25).

Tableau 25 - Répartition des emplois par genre et section d'activités -2022

Section d'activités	Effectif des emplois		La part en % des emplois		Effectif des emplois féminins		Effectif des emplois masculins	
	En nombre	En part dans le total (en %)	Féminins dans chaque section d'activités	Masculins dans chaque section d'activités	En nombre	En Part dans le total (en %)	En nombre	En part dans le total (en %)
Construction	29 250	21,3	9,9	90,1	2 888	7,7	26 362	26,5
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	23 129	16,9	31,0	69,0	7 163	19,1	15 966	16,0
Industrie manufacturière	15 357	11,2	45,1	54,9	6 924	18,5	8 433	8,5
Activités de services administratifs et de soutien	13 295	9,7	37,9	62,1	5 035	13,4	8 260	8,3
Agriculture, sylviculture et pêche	11 828	8,6	5,9	94,1	703	1,9	11 125	11,2
Autres activités de services	9 033	6,6	27,4	72,6	2 474	6,6	6 559	6,6
Hébergement et restauration	7 912	5,8	24,6	75,4	1 943	5,2	5 969	6,0
Transports et entreposage	6 245	4,6	12,5	87,5	778	2,1	5 467	5,5
Enseignement	6 066	4,4	64,3	35,7	3 902	10,4	2 164	2,2
Santé humaine et action sociale	5 122	3,7	55,4	44,6	2 837	7,6	2 285	2,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3 456	2,5	38,7	61,3	1 339	3,6	2 117	2,1
Industries extractives	1 869	1,4	3,6	96,4	68	0,2	1 801	1,8
Activités financières et d'assurance	970	0,7	44,6	55,4	433	1,2	537	0,5
Information et communication	870	0,6	40,2	59,8	350	0,9	520	0,5
Arts, spectacles et activités récréatives	722	0,5	30,9	69,1	223	0,6	499	0,5
Activités immobilières	589	0,4	33,4	66,6	197	0,5	392	0,4
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	446	0,3	11,4	88,6	51	0,1	395	0,4
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	54	0,0	22,2	77,8	12	0,0	42	0,0
Autres	799	0,6	15,8	84,2	126	0,3	673	0,7
Total	137 012	100,0	27,3	72,7	37 446	100,0	99 566	100,0

La part des femmes employées dans le secteur de l'« information et communication » est plus élevée dans les tranches de salaires supérieures à 10.000 DH, en comparaison avec les autres sections d'activités, avec une proportion de 2,6% (cf. tableau 26).

Tableau 26 - Répartition des emplois par genre, section d'activités et tranches de salaires en 2022 - en %

Section d'activités	Répartition des emplois féminins selon les sections d'activités						Répartition des emplois masculins selon les sections d'activités					
	[1, 2.800 DH]] 2.800, 4.000 DH]] 4.000, 6.000 DH]] 6.000, 10.000 DH]] 10.000, 20.000 DH]	>20.000 DH]	[1, 2.800 DH]] 2.800, 4.000 DH]] 4.000, 6.000 DH]] 6.000, 10.000 DH]] 10.000, 20.000 DH]	>20.000 DH]
Activités de services administratifs et de soutien	77,0	17,3	2,4	2,8	0,5	-	64,5	30,0	3,0	2,1	0,5	-
Activités financières et d'assurance	43,0	43,9	9,9	2,5	0,2	0,5	26,6	54,0	14,0	3,5	1,1	0,7
Activités immobilières	57,9	35,0	4,1	3,0	-	-	61,0	31,4	6,4	1,3	-	-
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	37,0	48,5	9,5	3,7	1,1	0,1	31,7	48,2	12,8	5,4	1,3	0,6
Agriculture, sylviculture et pêche	72,5	20,6	4,8	1,0	1,0	-	76,0	18,9	3,7	1,1	0,2	0,1
Arts, spectacles et activités récréatives	63,2	29,1	4,0	2,2	1,3	-	44,5	43,9	6,6	2,6	1,8	0,6
Autres activités de services	43,2	53,8	1,1	1,0	0,7	0,1	51,9	46,6	0,8	0,5	0,1	0,1
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	59,3	30,7	7,5	1,8	0,5	0,1	36,1	48,1	10,9	3,7	1,0	0,3
Construction	52,2	32,2	10,8	3,4	1,2	0,2	47,1	40,1	9,0	2,6	0,9	0,3
Enseignement	60,2	31,1	6,4	1,8	0,4	0,1	49,7	38,0	7,2	3,3	1,4	0,4
Hébergement et restauration	69,3	25,9	3,9	0,5	0,2	0,2	66,1	27,9	4,6	0,8	0,4	0,2
Industrie manufacturière	89,9	6,8	1,7	0,9	0,6	0,1	35,8	39,6	13,3	6,8	3,7	0,9
Industries extractives	30,9	45,6	14,7	7,4	1,5	-	41,3	48,2	7,3	2,4	0,7	0,2
Information et communication	45,4	33,7	13,1	5,1	2,3	0,3	40,0	37,9	11,0	6,5	3,8	0,8
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	86,3	13,7	-	-	-	-	54,7	43,5	1,3	0,3	0,3	-
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0,0	100,0	0,0	-	-	-	14,3	83,3	2,4	-	-	-
Santé humaine et action sociale	41,8	51,6	5,5	0,9	0,1	0,1	23,9	70,5	3,9	1,2	0,3	0,3
Transports et entreposage	48,1	42,5	5,4	2,7	0,9	0,4	22,5	62,2	12,3	2,4	0,4	0,1
Autres	42,1	21,4	17,5	10,3	7,9	0,8	17,4	40,6	30,0	5,5	4,2	2,4

Valeur minimale

Valeur maximale

L'analyse de la distribution des salaires par catégorie d'entreprises montre en particulier que :

- Dans les GE, la part des employés féminins rémunérés à moins 2.800 DH est de 80%, proportion la plus élevée comparativement aux autres catégories d'entreprises et excède celle des employés masculins qui est de 31,4%.
- Dans les ME, 1,6% des employées femmes perçoivent un salaire supérieur à 10.000 DH, contre 2% pour les employés hommes (cf. tableau 27).

Tableau 27 - Répartition des emplois par genre, par catégorie d'entreprises et par tranches de salaires en 2022 - en %

Catégorie d'entreprises	Répartition des employées femmes selon les catégories d'entreprises						Répartition des employés hommes selon les catégories d'entreprises					
	[1, 2.800 DH]] 2.800, 4.000 DH]]4.000, 6.000 DH]]6.000, 10.000 DH]]10.000, 20.000 DH]	>20.000 DH	[1, 2.800 DH]] 2.800, 4.000 DH]]4.000, 6.000 DH]]6.000, 10.000 DH]]10.000, 20.000 DH]	>20.000 DH
Micro [0,3]	69,3	24,8	4,3	1,1	0,4	0,1	50,0	42,2	5,9	1,3	0,4	0,1
TPE [3, 10]	60,2	28,0	7,7	2,7	1,1	0,2	39,8	46,9	8,5	3,5	1,0	0,3
PE [10, 50]	63,2	21,9	8,8	5,0	1,0	0,1	37,0	43,7	13,1	4,5	1,3	0,5
ME [50, 175]	63,0	24,4	7,8	3,2	1,2	0,4	42,5	34,0	16,4	5,0	1,6	0,4
GE > 175	80,0	10,7	4,4	2,9	1,7	0,3	31,4	38,0	16,4	9,0	4,1	1,2

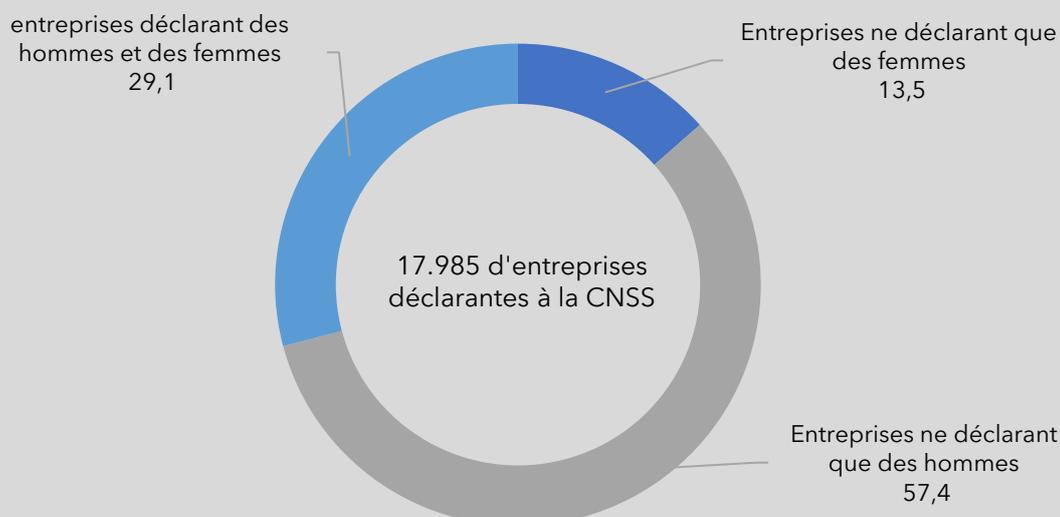
Valeur minimale

Valeur maximale

Focus : Analyse des attributs des entreprises ne déclarant que des employées femmes ou que des employés hommes

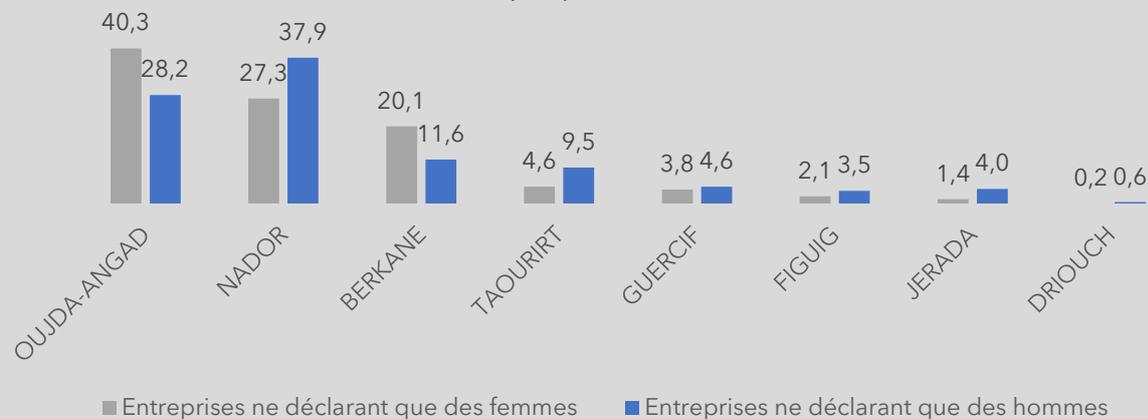
En 2022, 57,4% des entreprises n'ont déclaré à la CNSS que des employés hommes, représentant 24,4% de l'effectif total des emplois déclarés dans la région et 13,5% n'ont déclaré que des employées femmes, représentant 2,6% de cet effectif.

Part des entreprises ne déclarant que des employées femmes ou que des employés hommes en 2022 - en %



La préfecture d'Oujda-Angad concentre la part majoritaire des entreprises ne déclarant que des employées femmes.

Part des entreprises ne déclarant que des employés hommes ou femmes dans le global, par provinces

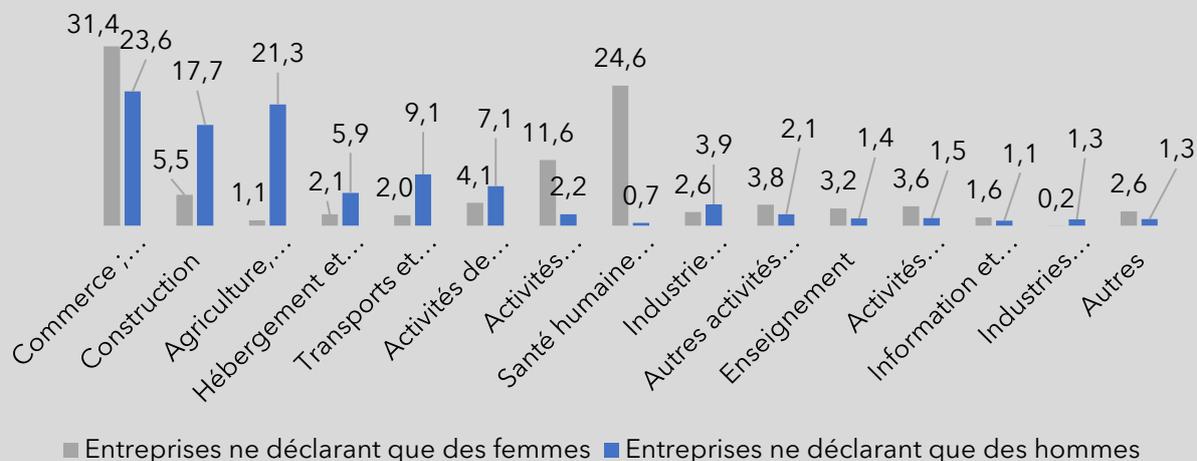


Répartition des entreprises déclarantes à la CNSS par provinces

Provinces	Part des entreprises ne déclarant que des employés hommes	Part des entreprises ne déclarant que des employées femmes	Part des entreprises déclarant des employés hommes et femmes	Total de la part des entreprises déclarantes
Oujda-Angad	16,2	5,4	12,4	34,1
Nador	21,8	3,7	7,5	33,0
Berkane	6,7	2,7	4,4	13,8
Taurirt	5,5	0,6	1,4	7,5
Guercif	2,6	0,5	1,3	4,4
Figuig	2,0	0,3	1,1	3,4
Jerada	2,3	0,2	0,8	3,3
Driouch	0,4	0,0	0,2	0,5
Total	57,4	13,5	29,1	100,0

Près de 45% des entreprises ne déclarant que des employés hommes opèrent les sections du commerce et de l'agriculture.

Part des entreprises ne déclarant que des employés hommes ou femmes dans le global, par section d'activités - en %

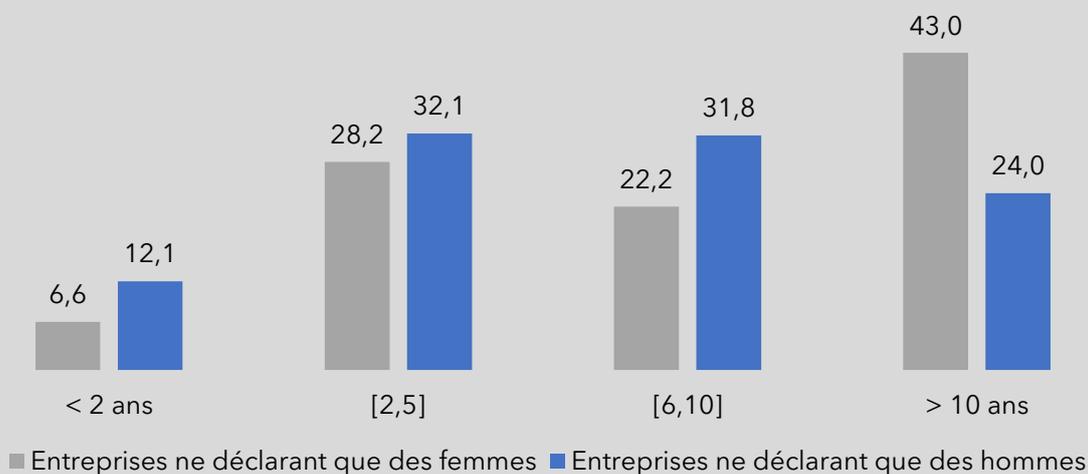


Répartition des entreprises déclarantes à la CNSS par section d'activités

Secteur d'activités	Part des entreprises ne déclarant que des employés hommes	Part des entreprises ne déclarant que des employées femmes	Part des entreprises déclarant des employés hommes et femmes	Total de la part des entreprises déclarantes
Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	13,5	4,2	6,9	24,6
Construction	10,2	0,7	4,3	15,2
Agriculture, sylviculture et pêche	12,2	0,2	0,9	13,2
Hébergement et restauration	3,4	0,3	3,6	7,3
Transports et entreposage	5,2	0,3	1,2	6,7
Activités de services administratifs et de soutien	4,1	0,6	2,0	6,6
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,3	1,6	2,0	4,8
Santé humaine et action sociale	0,4	3,3	1,1	4,7
Industrie manufacturière	2,2	0,3	2,0	4,6
Autres activités de services	1,2	0,5	1,6	3,3
Enseignement	0,8	0,4	1,8	3,1
Activités financières et d'assurance	0,8	0,5	0,8	2,1
Information et communication	0,6	0,2	0,3	1,1
Industries extractives	0,7	0,0	0,2	1,0
Autres	0,8	0,4	0,4	1,5
Total	57,4	13,5	29,1	100,0

Les entreprises ayant plus de 6 ans représentent près de 56% des entreprises ne déclarant que des employés hommes. Dans la même classe d'âge, cette part s'élève à plus de 65% pour les entreprises ne déclarant que des femmes.

Part des entreprises ne déclarant que des employés hommes ou femmes dans le global, par classe d'âge - en %



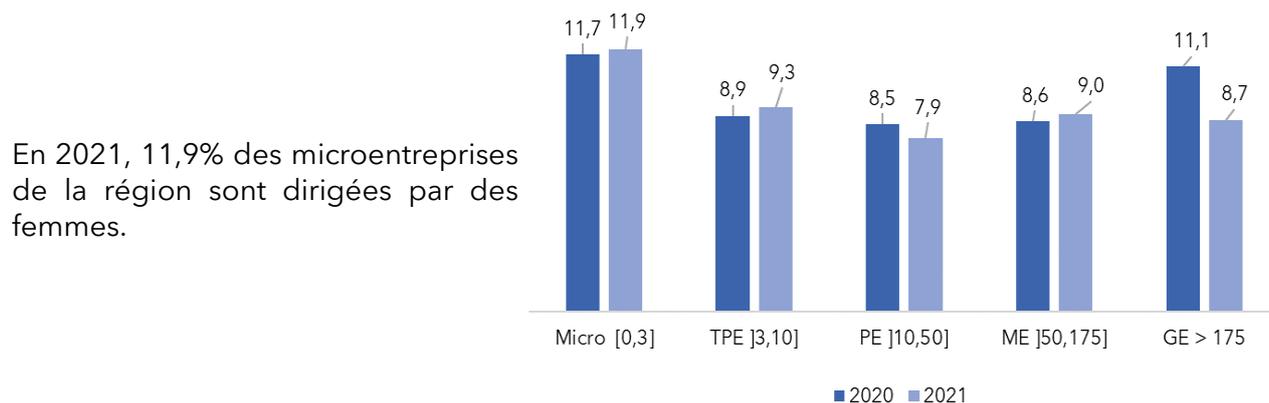
Répartition des entreprises déclarantes à la CNSS par classe d'âge

Classe d'âge	Part des entreprises ne déclarant que des employés hommes	Part des entreprises ne déclarant que des employés femmes	Part des entreprises déclarant des employés hommes et femmes	Total de la part des entreprises déclarantes
< 2 ans	6,9	0,9	2,4	10,1
[2,5]	18,3	3,6	7,5	29,4
[6,10]	18,1	2,9	7,2	28,2
> 10 ans	13,7	5,5	13,0	32,2

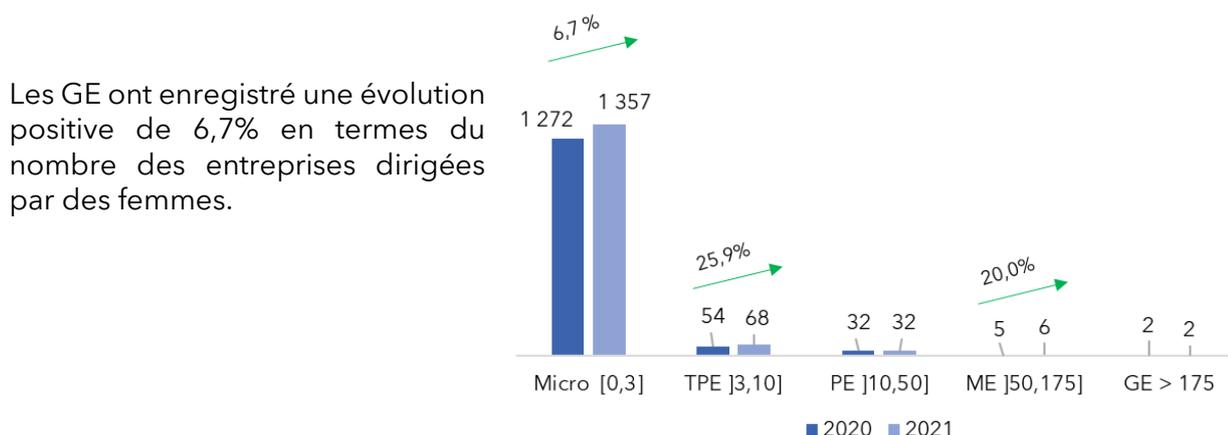
3. Etat des lieux de l'entrepreneuriat féminin dans les EPMA

L'examen des données de 14.309 EPMA de la région de l'Oriental, pour lesquelles le genre a été identifié par l'Observatoire, a fait ressortir que 1.697 entreprises sont dirigées par des femmes, soit une hausse de 7,3% par rapport à 2020.

Graphique 11 - Evolution annuelle de la part de l'entrepreneuriat féminin⁷ par catégorie d'entreprises - en %



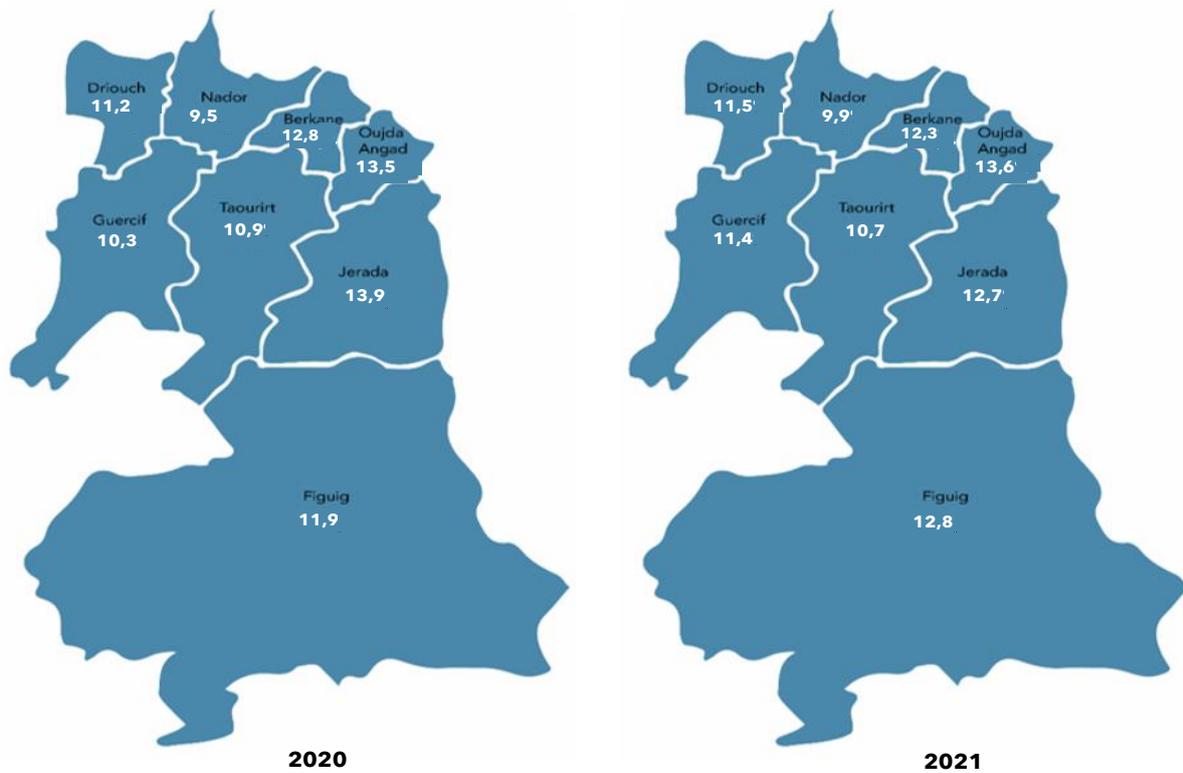
Graphique 12 - Evolution annuelle du nombre des entreprises dirigées par des femmes, par catégorie d'entreprises - en %



⁷ Cet indicateur représente la part des entreprises dirigées par des femmes dans la population des 14.309 entreprises dont le genre du dirigeant a été identifié.

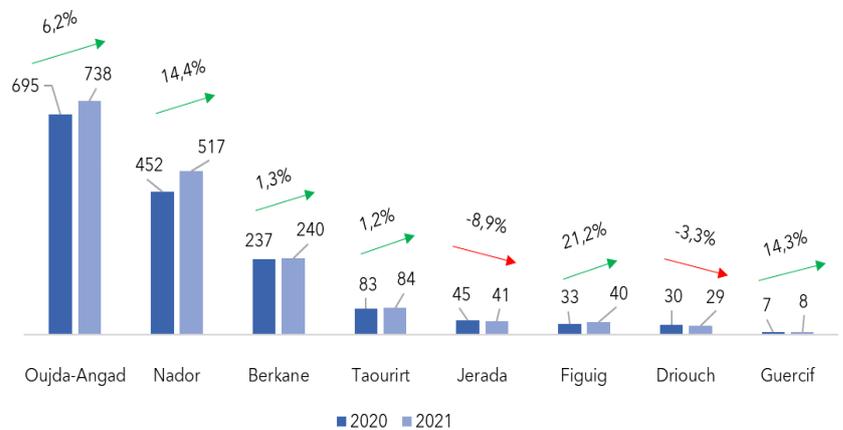
13,6% des entreprises de la province de Oujda-Angad sont dirigées par des femmes en 2021.

Graphique 13 - Evolution annuelle de la part de l'entrepreneuriat féminin par province - en %

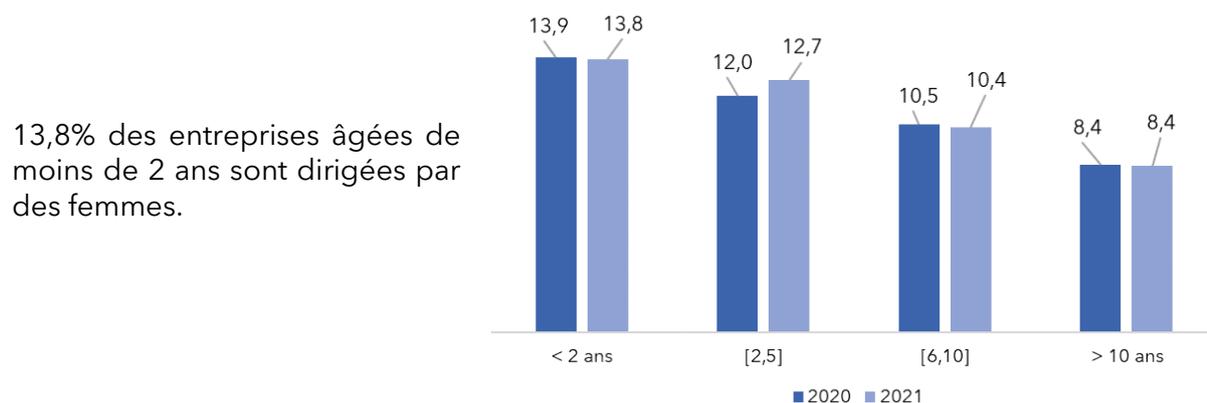


Graphique 14 - Evolution annuelle du nombre des entreprises dirigées par des femmes, par province - en %

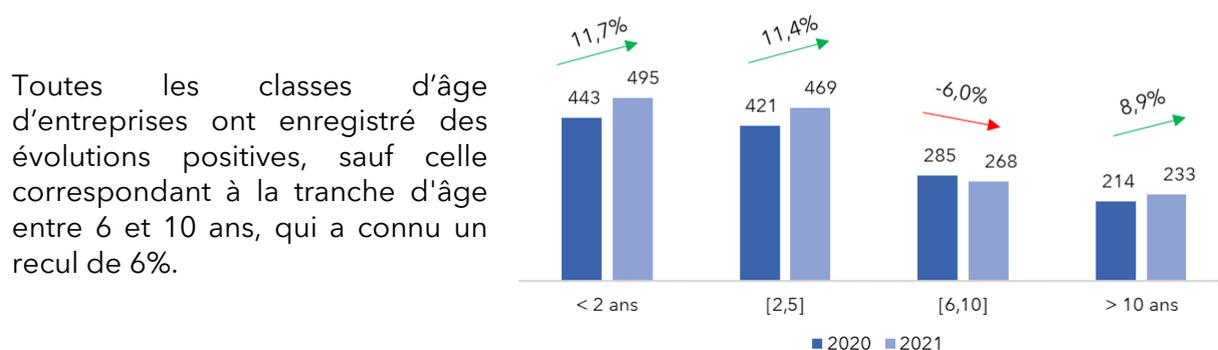
La province de Figuig enregistre l'évolution positive la plus importante en termes du nombre des entreprises dirigées par des femmes, soit 21,2%.



Graphique 15 - Evolution annuelle de la part de l'entrepreneuriat féminin, par classe d'âge - en %



Graphique 16- Evolution annuelle du nombre des entreprises dirigées par des femmes, par classe d'âge - en %



29,2% des entreprises opérant dans la section « Santé humaine et action sociale » sont dirigées par des femmes.

Tableau 28 - Evolution annuelle de la part de l'entrepreneuriat féminin, par section d'activités - en %

Section d'activités	Part des EPMA dirigées par des femmes		Evolution annuelle du nombre d'EPMA dirigées par des femmes
	2020	2021	
Santé humaine et action sociale	27,9	29,2	13,8
Autres activités de services	29,2	28,3	0,0
Enseignement	22,2	24,4	22,8
Activités de services administratifs et de soutien	19,7	20,0	9,5
Activités financières et d'assurance	19,8	19,9	15,3
Information et communication	17,9	17,8	0,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	15,1	16,4	16,1
Arts, spectacles et activités récréatives	8,5	13,1	60,0
Industrie manufacturière	11,2	12,0	17,6
Agriculture, sylviculture et pêche	11,3	11,7	0,0
Hébergement et restauration	11,2	11,1	3,2
Activités immobilières	11,2	10,9	0,0
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	9,9	10,4	12,0
Construction	8,0	7,9	3,0
Transports et entreposage	8,7	7,4	11,2
Industries extractives	7,4	7,1	0,0
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	6,5	6,7	0,0
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	10,0	5,0	-50,0
Total	11,8	11,9	

En 2021, 16% des entreprises opérant dans l'activité des « enseignements divers » sont dirigées par des femmes.

Tableau 29 - Evolution annuelle de la part de l'entrepreneuriat féminin, par nature d'activité - en %

Activités	2020	2021
Santé humaine et action sociale	27,9	29,2
Autres activités pour la santé humaine	4,8	9,7
Activités hospitalières	7,7	6,2
Autre action sociale sans hébergement n.c.a.	3,8	3,5
Laboratoires d'analyses médicales	2,9	2,7
Action sociale sans hébergement pour jeunes enfants	1,9	1,8
Activité des médecins généralistes	3,8	1,8
Autres	2,9	3,5
Autres activités de services	29,2	28,3
Coiffure et soins de beauté	10,7	10,9
Activités des organisations associatives n.c.a.	7,3	6,5
Autres services personnels n.c.a.	3,4	2,7
Blanchisserie-teinturerie	1,7	2,7
Bains et autres soins corporels	1,7	1,6
Autres	4,5	4,3
Enseignement	22,2	24,4
Enseignements divers	12,8	16,0
Enseignement de la conduite	3,9	3,5
Enseignement primaire	2,3	2,4
Autres	3,1	2,4

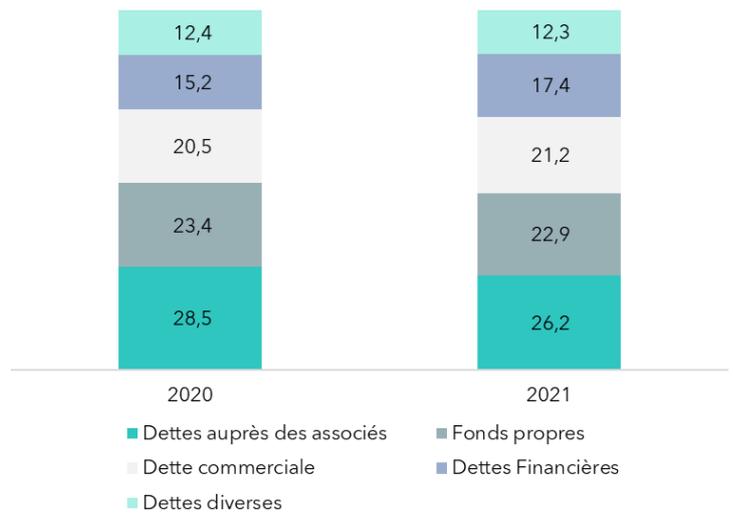
4. Situation financière des EPMA

4.1 Structure du passif, ratio de trésorerie et de liquidité générale

Cette section présente l'analyse de la structure du passif, de la trésorerie et de la liquidité générale d'une population de 1.968⁸ EPMA communes aux exercices 2020 et 2021 dans la région de l'Oriental.

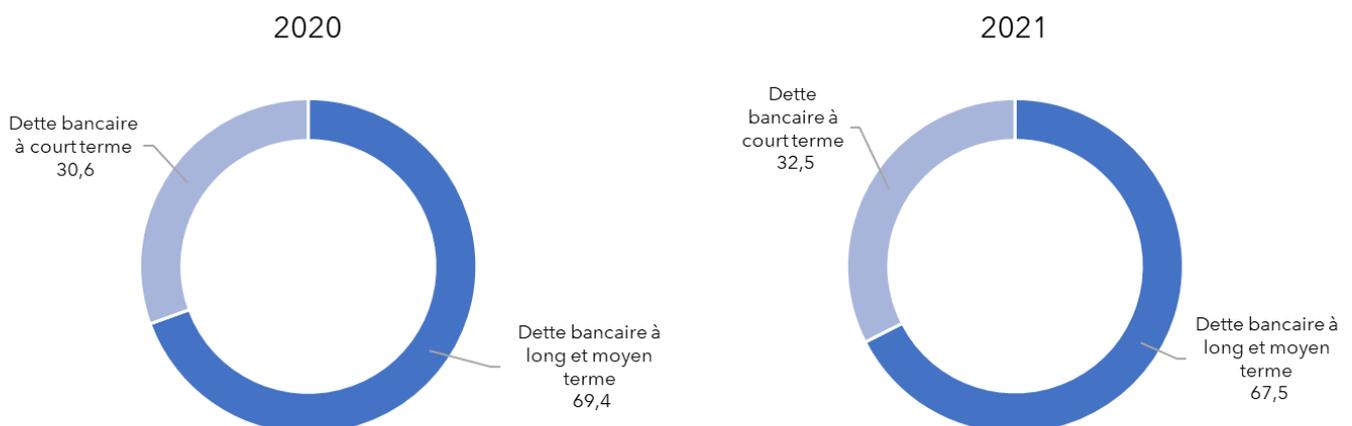
Graphique 17- Structure du passif des EPMA - en %

Les dettes auprès des associés représentaient 26,2% du passif des EPMA en 2021.



En 2021, les dettes bancaires représentaient la totalité de la dette financière des EPMA.

Graphique 18- Décomposition de la dette financière des EPMA - en %



⁸ Source : Base de données consolidée (Bank Al-Maghrib, DGI, OMPIC, CNSS et Ministère de l'Industrie et du Commerce). Cette population est cylindrée et n'intègre pas les entreprises exerçant des activités financières et d'assurance.

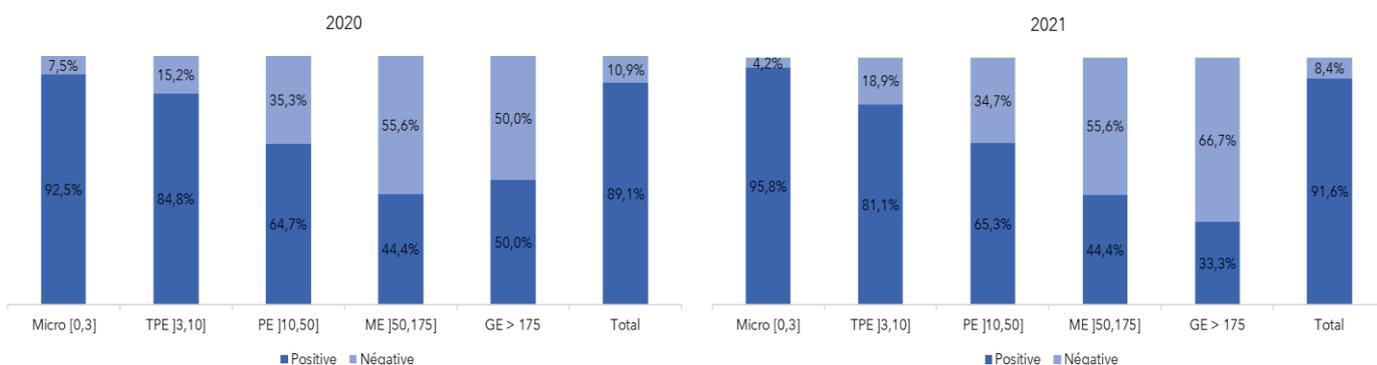
En 2021, les dettes auprès des associés constituent la première source de financement des Microentreprises et des TPE, avec des parts respectives de 53,3% et 41,2%.

Tableau 30 - Structure de financement des EPMA par catégorie d'entreprises - en %

Source de financement	Micro [0,3]		TPE [3,10]		PE [10,50]		ME [50,175]		GE > 175	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Fonds propres	17,7	15,9	22,9	24,7	25,4	27,2	30,6	27,1	25,7	24,3
Dettes financières	9,7	12,5	10,6	11,7	19,1	20,4	21,2	28,4	18,3	19,5
Dettes auprès des associés	55,5	53,3	42,1	41,2	24,6	21,3	11,4	9,0	1,2	0,5
Dettes commerciales	8,0	8,3	11,4	10,3	15,8	15,7	24,7	25,7	41,6	43,0
Dettes diverses	9,1	10,1	13,0	12,2	15,1	15,4	12,1	9,8	13,3	12,7

Le nombre des entreprises ayant disposé d'une trésorerie positive a augmenté globalement de 2,5 points entre 2020 et 2021. En revanche, la proportion des GE ayant disposé d'une trésorerie positive a connu une diminution significative passant de 50% en 2020 à 33,3% en 2021.

Graphique 19 - Répartition des EPMA selon l'état de leur trésorerie nette et par catégorie - en %



Les ratios moyens de liquidité générale varient entre 1,08 pour les microentreprises et 1,67 pour les GE en 2021.

Tableau 31 - Ratio de liquidité générale par catégorie d'entreprises

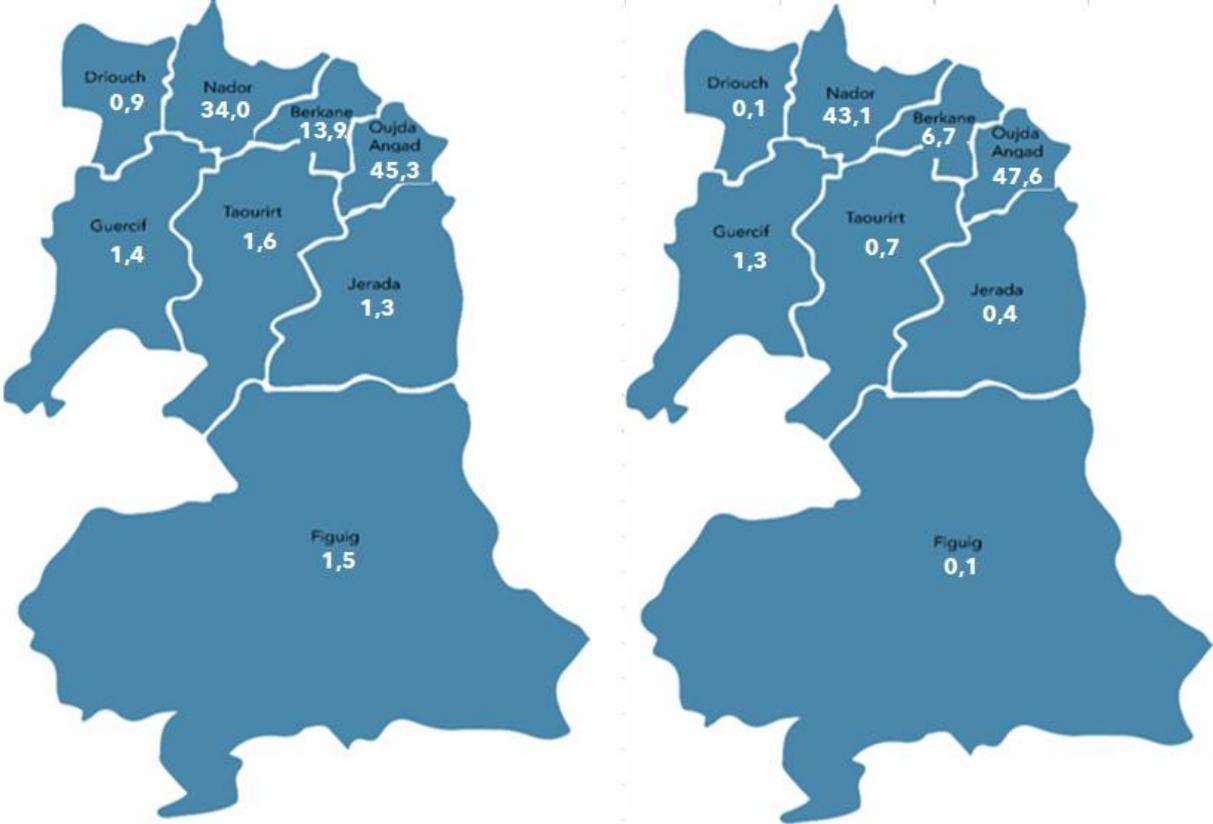
Catégorie d'entreprises	Ratio de liquidité générale	
	2020	2021
TPME	1,25	1,30
Micro [0, 3]	1,06	1,08
TPE [3, 10]	1,25	1,30
PE [10, 50]	1,40	1,51
ME [50, 175]	1,73	1,89
GE > 175	1,64	1,67

4.2. Accès au financement bancaire par les EPMA

Cette section présente l'analyse provinciale, sectorielle, par classe d'âges et par catégorie d'entreprises de l'encours des crédits accordés en 2022 à une population de 4.432 EPMA, dont le montant global s'élève à 9,3 Milliards de dirhams.

47,6% de l'encours total des crédits accordés aux EPMA est concentré dans la préfecture de Oujda-Angad, qui recense à elle seule plus de 45,3% de l'effectif des entreprises étudiées.

Graphique 20- Répartition de l'encours des crédits accordés aux EPMA par province en 2022 - en %



Nombre des EPMA ayant un contrat de crédit actif

Encours contracté

Le commerce, la « construction » et les « activités de services administratifs et de soutien » accaparent 66% de l'encours des crédits accordés aux EPMA.

Tableau 32- Répartition de l'encours des crédits accordés aux EPMA par section d'activités en 2022
- en %

Section d'activités	Nombre des EPMA ayant un contrat de crédit actif	Encours contracté
Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	33,8	27,6
Construction	31,4	21,2
Activités de services administratifs et de soutien	3,2	17,3
Transports et entreposage	4,0	10,9
Industrie manufacturière	17,0	6,7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	5,5	4,0
Hébergement et restauration	0,8	3,6
Enseignement	0,8	2,2
Industries extractives	0,6	1,6
Activités immobilières	0,4	1,2
Autres activités de services	0,2	1,1
Autres	2,4	2,6
Total	100,0	100,0

65,3% de l'encours des crédits est octroyé à des EPMA âgées de plus de 10 ans.

Tableau 33- Répartition de l'encours des crédits accordés aux EPMA par classe d'âge en 2022 - en %

Classe d'âge	Nombre des EPMA ayant un contrat de crédit actif	Encours contracté
< 2 ans	7,6	1,5
[2,5]	30,8	8,9
[6,10]	23,7	24,4
> 10 ans	37,9	65,3
Total	100,0	100,0

Les TPME bénéficient de 48,5% de l'encours total des crédits.

Tableau 34- Répartition de l'encours des crédits accordés aux EPMA par catégorie d'entreprises en 2022- en %

Catégories d'entreprises	Nombre des EPMA ayant un contrat de crédit actif	Encours contracté
TPME [0,175]	99,3	48,5
Micro [0,3]	75	16,7
TPE]3,10]	12,7	5,5
PE]10,50]	9,7	14,6
ME]50,175]	1,9	11,8
GE > 175	0,7	51,5

4.3. Accès au financement bancaire par genre des dirigeants des EPMA

Cette section présente des indicateurs relatifs à l'accès au financement des EPMA non financières, par genre du dirigeant en 2022, selon les axes suivants : province et section d'activités.

Sur un effectif de 4.432 EPMA ayant contracté un crédit en 2022 dans la région de l'Oriental, 468 sont dirigées par des femmes, soit 10,6% de cet effectif. Les EPMA dirigées par des femmes ont bénéficié d'un montant de crédit de 337,7 millions de dirhams, représentant près de 4% de l'encours total, alors que les EPMA dirigées par des hommes ont disposé de 8,9 milliards de dirhams, soit 96% de cet encours total.

En 2022, 53,2% des EPMA dirigées par des femmes opèrent dans la préfecture de Oujda-Angad, bénéficiant de 63,4% du total des crédits alloués à ces entreprises.

Tableau 35 - Répartition de l'encours des crédits bénéficiant aux EPMA, par province et selon le genre du dirigeant en 2022- en %

Provinces	Répartition de l'encours		Répartition du nombre des entreprises	
	Dirigeants femmes	Dirigeants hommes	Dirigeants femmes	Dirigeants hommes
Oujda-Angad	63,4	46,9	53,2	44,3
Nador	23,1	43,9	25,2	35,1
Berkane	6,6	6,7	16,2	13,7
Guercif	5,1	1,2	1,7	1,4
Taourirt	1,2	0,7	1,5	1,6
Jerada	0,1	0,4	0,4	1,3
Driouch	0,2	0,1	0,6	1,0
Figuig	0,2	0,1	1,1	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

La province de Guercif accueille la part des EPMA dirigées par des femmes la plus importante, représentant 12,7% du total des EPMA dans cette province et bénéficiant d'une part de l'encours de crédit équivalant à 14,2%.

Tableau 36 - Parts de l'encours des crédits bénéficiant aux EPMA, par région et selon le genre du dirigeant en 2022 - en %

Provinces	Parts de l'encours		Parts des EPMA	
	Dirigeants femmes	Dirigeants hommes	Dirigeants femmes	Dirigeants hommes
Guercif	14,2	85,8	12,7	87,3
Figuig	7,7	92,3	7,7	92,3
Taourirt	6,2	93,8	9,9	90,1
Oujda-Angad	4,9	95,1	12,5	87,5
Driouch	4,4	95,6	7,1	92,9
Berkane	3,6	96,4	12,3	87,7
Nador	1,9	98,1	7,9	92,1
Jerada	0,6	99,4	3,6	96,4
Total	3,6	96,4	10,6	89,4

En 2022, 33,3% des EPMA dirigées par des femmes opèrent dans la section des « activités de services administratifs et de soutien » bénéficiant de 15,8% du total des crédits alloués à ces entreprises, ces proportions s'élèvent à 15,4% et 2,7%, respectivement, pour les entreprises dirigées par des hommes.

Tableau 37 - Répartition de l'encours des crédits bénéficiant aux EPMA, par section d'activités et selon le genre du dirigeant - en %

Section d'activités	Répartition de l'encours		Répartition du nombre des entreprises	
	Dirigeants femmes	Dirigeants hommes	Dirigeants femmes	Dirigeants hommes
Activités de services administratifs et de soutien	15,8	2,7	33,3	15,4
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	16,1	34,5	21,7	28,3
Construction	17,7	32,0	10,6	22,5
Industrie manufacturière	35,2	16,3	7,2	6,6
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,5	5,7	4,9	3,9
Enseignement	6,4	0,6	4,7	1,9
Transports et entreposage	2,5	4,1	4,7	11,7
Hébergement et restauration	1,2	0,7	3,9	3,5
Autres activités de services	1,4	0,1	3,1	0,8
Santé humaine et action sociale	1,2	0,6	2,3	0,5
Industries extractives	0,4	0,6	1,3	1,6
Arts, spectacles et activités récréatives	0,3	0,0	0,8	0,4
Information et communication	0,0	0,1	0,5	0,6
Activités immobilières	0,0	0,4	0,5	1,3
Agriculture, sylviculture et pêche	0,2	0,7	0,3	0,5
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,1	0,9	0,3	0,2
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0,0	0,1	0,0	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

En 2022, la section de la « santé humaine et action sociale » accueille la part des EPMA dirigées par des femmes la plus importante, représentant 36% du total des EPMA dans cette section et bénéficiant d'une part de l'encours de crédit équivalant à 7,8%.

Tableau 38 - Répartition de l'encours des crédits bénéficiant aux EPMA, par section d'activités et selon le genre du dirigeant - en %

Sections d'activités	Parts de l'encours		Parts du nombre des entreprises	
	Dirigeants femmes	Dirigeants hommes	Dirigeants femmes	Dirigeants hommes
Santé humaine et action sociale	7,8	92,2	36,0	64,0
Autres activités de services	29,8	70,2	30,8	69,2
Enseignement	31,9	68,1	22,5	77,5
Activités de services administratifs et de soutien	18,9	81,1	20,8	79,2
Arts, spectacles et activités récréatives	41,3	58,7	20,0	80,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,0	99,0	13,1	86,9
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,4	99,6	12,5	87,5
Hébergement et restauration	6,2	93,8	11,7	88,3
Industrie manufacturière	7,9	92,1	11,7	88,3
Industries extractives	2,3	97,7	9,1	90,9
Information et communication	1,6	98,4	9,1	90,9
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1,8	98,2	8,5	91,5
Agriculture, sylviculture et pêche	1,1	98,9	5,9	94,1
Construction	2,2	97,8	5,4	94,6
Activités immobilières	0,2	99,8	4,7	95,3
Transports et entreposage	2,4	97,6	4,6	95,4
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-	100,0	-	100,0
Total	3,8	96,2	10,8	89,2

 ObservatoireMarocaindeLaTPME  observatoire-marocain-de-la-tpme  @OMTPME  @OMTPME

www.omtpme.ma

